

## Les Conférences Nationales Thématiques

Les conférences nationales thématiques ont associé au Grand Débat National les organisations syndicales et patronales, les associations d'élus et les principales associations représentatives de la société civile.

Organisées les 11 et 13 mars, elles se sont fondées sur les contributions et les propositions des participants. Ils ont collectivement désigné les sujets prioritaires sur lesquels ils souhaitent travailler ensemble.

Répartis en groupe de travail, les différents participants ont, sur chaque sujet, débattu pendant plusieurs heures afin de faire émerger les points de consensus et de dissensus sur les quatre grands thèmes du grand débat. Ces fiches sont le relevé de ces échanges et n'ont pas fait l'objet d'une réécriture par les participants.



***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Assurer l'autonomie fiscale et réviser les services publics obligatoires des  
collectivités territoriales

Rapporteur : **Frédéric CUIILLERIER (Association des maires de France)**

Animateur : **Véronique FOUQUE**

Secrétaire de séance : **Line CHARNINE et Raphaëlle DEVEAUD**

## Participants :

**Assemblées des départements**

**Association des Maires de France**

**Association des Petites Villes de France**

**Association des Régions de France**

**Fédération des Usagers de la Bicyclette**

**France nature environnement**

**France Urbaine**

**Humanité et biodiversité**

**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**MEDEF**

**Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)**

**Villes de France**

**WWF**

## Principaux enjeux

### *Points de consensus :*

- Les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités n'ont pas toujours été accompagnés des transferts financiers correspondants ;
- La baisse des dotations de l'Etat en général a un impact sur les investissements locaux notamment en termes de logements sociaux et de services publics (70% de l'investissement public est fait au niveau local) ; la disparition progressive de la taxe d'habitation va ajouter à la perte d'autonomie financière des collectivités locales ;
- Les disparités dans la fiscalité locale française sont accentuées par l'absence de révision des bases depuis plusieurs décennies ;
- La fiscalité devient un facteur de fracture et d'injustice du fait de la baisse des dotations des départements ruraux qui sont amenés malgré eux à augmenter les taux d'imposition sur des régions déjà défavorisées ;
- Les dotations de l'Etat relèvent d'un calcul complexe et peu transparent dont on a perdu la traçabilité et la lisibilité ; la prise en compte des disparités locales est un sujet ;
- La question de la proximité est centrale, on dénote un malaise des citoyens quant à l'éloignement des services publics ;
- La question de la fracture numérique se pose à la fois en termes d'équipements et d'accompagnement aux usages numériques ;

En conclusion, beaucoup d'inquiétude sont exprimées au niveau des collectivités territoriales pour le maintien de la qualité des services publics.

### *Points de dissensus :*

#### **Autonomie fiscale :**

- L'autonomie fiscale au niveau local, son degré de mise en œuvre et ses modalités posent débat. Les collectivités souhaitent une fiscalité dynamique.
- Des représentants du monde économique expriment la crainte qu'une liberté de taux accrue au niveau local n'entraîne en une forte pression sur les entreprises. Un encadrement demeure souhaitable.
- Les taux d'imposition locaux sont différents d'une collectivité à l'autre. Certains acteurs perçoivent ces différences, dues à l'autonomie des collectivités, comme une situation inéquitable.

- Certaines associations soulignent que les espaces naturels risquent de devenir les espaces les plus taxés en France (taux très élevés sur des bases taxables faibles).

## Principales propositions

1. **Un acte 3 de la décentralisation doit permettre de favoriser l'échelle de proximité car elle est un gage d'efficacité et de qualité de l'action publique.**

*Points de consensus :*

L'échelon local est clé notamment pour mettre en œuvre les actions en faveur de la transition écologique et faire en sorte que la France atteigne les objectifs fixés dans les traités internationaux.

La répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales et entre les collectivités entre elles doit être précisée.

2. **Renforcer l'autonomie financière et fiscale et la reconnaissance constitutionnelle de cette double autonomie ; une loi de finance spécifique pour les collectivités locales doit définir les flux de l'Etat vers les collectivités pour plus de transparence.**

- Mettre en place un taux de partage de la TVA entre l'Etat et les Région : fraction de TVA à la place de la TICPE
- Trouver des sources de financement alternatives pour le bloc local suite à la suppression de la taxe d'habitation

*Points de consensus :* les participants émettent le souhait de plus de stabilité fiscale.

3. **Renforcer la transparence, la lisibilité et la responsabilité (au-delà du suffrage universel) des projets et des budgets des collectivités vis-à-vis des administrés et des élus locaux.**

*Points de consensus :*

Il faut renforcer la traçabilité de l'usage des fonds publics. Une comptabilité transparente et un système de comparaison entre collectivités pourraient être mis en place à l'attention des citoyens, aussi bien sur les coûts que sur l'efficacité.

*Points de dissensus :*

La notion de « contrôle » fait débat, avec par exemple l'idée de commissaire aux comptes pour les collectivités locales.

**4. Renforcer le lien entre l'usage et le financement du service public (redevance incitative) pour aller vers plus de sobriété.**

*Points de dissensus*

La redevance incitative ne pourra pas s'appliquer à tous les services publics.

**5. Réserver dans les collectivités territoriales une part de budget participatif pour plus de démocratie locale.**

*Points de dissensus :*

Certains émettent une réserve au regard du principe de cohérence de l'action locale.

**6. Simplifier les règles européennes relative à la justification d'éléments budgétaires des régions pour l'utilisation des fonds Feder**

**7. La biodiversité doit être repensée selon une logique de service public et de bien commun et doit être valorisée sur le plan économique. Elle doit être prise en main au niveau local.**

*Points de consensus :*

La biodiversité n'a pas de prix mais un coût. Dans une logique de transition écologique, ce coût doit être intégré aux politiques publiques.

***Conférence Nationale Thématique***  
*« Fiscalité et dépenses publiques »*  
*13 mars 2019*

Fiche de restitution du thème :  
Lutter contre la pauvreté

Rapporteur : **Michel MENARD** (Ligue de l'Enseignement)

Animateurs : **Pierre-Yves CUSSET** et **Stéphane GEFFRIER**

Secrétaire de séance : **Aurélie VITTOT**

## Participants :

**ATD Quart-Monde**

**Fédération des acteurs de la solidarité**

**FNSEA**

**Ligue de l'enseignement**

**Union des entreprises de proximité (U2P)**



## Principaux enjeux

### *Points de consensus :*

9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France (avec moins de 1 000 euros par mois)

Le gel des allocations logement, des retraites, etc. a engendré une baisse du pouvoir d'achat de la partie de la population la plus précaire

## Principales propositions

### **1. Revaloriser le RSA, les retraites et dégeler les allocations logement et les allocations familiales**

#### *Points de dissensus :*

Certains souhaitent une revalorisation de la fonction travail.

### **2. Créer une allocation d'un montant de 850 euros par mois ouverte dès 18 ans (pas de contrepartie liée à cette aide sociale) – minima sociaux hors APL et allocations familiales**

#### *Points de dissensus :*

Attention à l'effet ciseau avec les bas salaires : celui qui travaille aurait un revenu net quasi identique à quelqu'un qui ne travaille pas. Il faut mesurer les effets induits à moyen et longs termes.

Ce à quoi d'autres répondent que la prime d'activités permet à quelqu'un qui travaille de gagner plus que quelqu'un qui ne travaille pas.

Ce qui interpelle les premiers est le « sans condition/contrepartie ». Pourquoi ne pas demander en contrepartie de se former ? Logique de contractualisation.

La crainte exprimée est d'installer les gens dans une situation et ne pas les encourager à travailler.

### **3. Vérifier l'impact de chaque nouvelle mesure fiscale ou sociale sur les 10% les plus pauvres de la population**

**4. Soutenir les colonies de vacances par la création d'un Crédit d'impôt (à hauteur de 50% comme pour les emplois à domicile)**

**5. Renforcer les aides sociales aux étudiants en revalorisant les bourses grâce à la réorientation de la demi part fiscale**

*Points de consensus :*

Notion d'étudiants sans rémunération.

*Points de dissensus :*

Réaliser une étude d'impacts liés à cette mesure.

**6. Aider à concilier vie familiale et vie professionnelle (en revoyant par exemple le congé maternité pour les femmes travailleurs indépendants (en profession libérale ou artisan) - modularité de la période de congé maternité)**

**7. Préserver les services sociaux d'intérêt général des logiques de concurrence du secteur marchand (en élaborant une définition commune à l'échelle européenne)**

***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Aller vers une fiscalité plus juste et des tarifs des biens de base plus  
accessibles

Rapporteur : **Marine RIBALS (FAGE)**

Animateur : **Vincent AUSSILLOUX**

Secrétaire de séance : **Lauriane BOURGEAT**

## Participants :

**Association des maires ruraux de France**

**CFDT**

**CFTC**

**Consommation, Logement et Cadre de Vie**

**Fondation Abbé Pierre**

**Fédération syndicale unitaire**

**Groupe SOS**

**MEDEF**

**Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire**

**Union Nationale des Associations Familiales**

**UNEF**

**Union nationale des syndicats autonomes**

## Principaux enjeux

- La fiscalité est globalement très peu progressive malgré l'impôt sur le revenu car la plupart de la fiscalité est indirecte
- L'ensemble des taxes environnementales sont indirectes et pèsent donc plus sur les bas revenus
- Les inégalités de patrimoine se sont creusées avec la hausse des prix de l'immobilier
- Le système fiscal et d'aides n'aide pas à la prise d'autonomie des jeunes
- On observe un côté anti redistributif des aides aux étudiants
- La majorité des étudiants font partie des populations précaires et sont à ce titre concernés par l'aspect anti-redistributif de notre fiscalité indirecte
- On observe une grande inégalité en matière de la fiscalité locale, notamment sur les valeurs locatives qu'il est urgent de réviser
- Il y a un problème de seuils dans la correspondance entre l'impôt (notamment sur le revenu) et les aides.
- Il n'y a plus d'aides pour la constitution d'un patrimoine public mais la constitution d'un patrimoine privé est très aidée, ce qui contribue de plus à accroître les prix de l'immobilier
- La plupart des niches fiscales profitent principalement aux plus hauts revenus
- L'assiette de l'impôt sur le revenu est trop étroite
- Le financement actuel des dépenses sociales ne permet pas de faire face aux besoins actuels et futurs
- Le système fiscal est très complexe
- On observe une perte du sens de l'impôt, entre ce qui relève de la fiscalité locale/nationale, le financement de la protection sociale... ce qui fragilise fortement le consentement à l'impôt
- La fiscalité sur les entreprises en France est la plus élevée d'Europe
- La France se caractérise plus par un défaut de mobilité que d'inégalité de revenus
- Le système redistributif est l'un des plus performants dans la réduction des inégalités
- Dans le système français, beaucoup de services publics sont gratuits alors qu'ils sont payants dans d'autres pays
- Un défaut de culture de l'évaluation des résultats produits par les choix de politiques fiscales
- Se pose la question de l'efficacité des impôts (optimisation fiscale, évitement fiscal, évasion fiscale...)
- Il y a un manque de pédagogie sur la finalité de l'impôt et des cotisations sociales
- Il y a des prélèvements sur les revenus pour 100% des Français
- La fiscalité doit être étudiée en même temps que ses contreparties (aides sociales...). Pour beaucoup, elles ne sont pas suffisantes
- L'équité du système doit être appréciée au regard des charges de chaque ménage
- Le système est anti-redistributif dans la dotation de fonctionnement des collectivités locales.

## Principales propositions

### **1. Soumettre tous les revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **2. Revoir les dépenses fiscales, que les réductions d'impôts deviennent des crédits d'impôts et soient évalués sur leurs objectifs sociaux et environnementaux**

### **3. Transformer le quotient familial en allocation unique par enfant dès le premier enfant**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **4. Réformer le barème de l'impôt sur le revenu pour qu'il soit plus progressif, avec une nouvelle tranche**

### **5. Etablir un impôt progressif sur le capital, qui intègre le capital financier et le patrimoine immobilier**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **6. Réformer les droits de succession pour éviter une société de rentiers et avoir une transmission vers les générations plus jeunes, en augmentant les droits de successions sur les successions les plus élevées**

*Points de dissensus* : Point d'attention : protection de la résidence principale.

### **7. Supprimer les taxes foncières et aller vers le partage des grands impôts nationaux vers les collectivités territoriales**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **8. Payer l'impôt sur le revenu dès le 1<sup>er</sup> euro**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **9. Mettre en place une taxe sur le chiffre d'affaire réalisé en France de toutes les multinationales**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

### **10. Revisiter toutes les niches fiscales sur leur utilité sociale, écologique, économique et en matière d'emploi**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**11. Revisiter l'attribution des différents taux de TVA, notamment sur les dépenses contraintes en tenant compte des objectifs sociaux, économiques et écologiques, et revoir la liste pour la réactualiser en incluant l'abonnement téléphone et internet**

**12. Avoir un taux de TVA réduit pour l'électricité**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**13. Lutter contre l'optimisation fiscale exagérée et lutter contre l'évasion fiscale, notamment en utilisant les moyens de l'économie numérique**

**14. Réviser les valeurs locatives cadastrales, de manière étalée dans le temps**

**15. Rétablir l'ISF**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**16. Mettre en place des droits de mutation plus importants sur les mutations immobilières les plus élevées, en dehors de la résidence principale**

**17. Mettre une fiscalité plus importante sur les loyers dits « abusifs »**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**18. Réfléchir à la suppression de la demi part fiscale pour que les fonds récoltés soient redistribués au système d'aides sociales étudiantes**

**19. Supprimer la taxe d'habitation pour les étudiants**

*Points de dissensus* : Beaucoup de corps intermédiaires représentés soulignent que c'est déjà prévu.

**20. Baisser la TVA pour les produits féminins de première nécessité**

**21. Donner la possibilité aux étudiants de devenir des foyers fiscaux indépendants dès leur majorité**

**22. Généraliser l'évaluation des mesures fiscales et les corriger lorsque jugées inefficaces**

**23. Accroître la fiscalité sur les plus-values immobilières**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**25. Homogénéiser par le haut de manière nationale la prise en charge de l'aide aux personnes âgées**

**26. Créer une assurance dépendance par capitalisation obligatoire mais individualisée dans son montant et la garantie offerte**

*Points de dissensus* : Moins de soutien pour cette proposition.

**27. Baisser la TVA sur les produits issus de l'économie circulaire**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**29. Attribuer une dotation générale de fonctionnement des collectivités locales qui assure l'égalité entre urbains et ruraux**

*Points de dissensus* : Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition.

**30. Prendre en compte les charges familiales pour la CSG**

*Points de dissensus* : Peu de corps intermédiaires représentés soutiennent cette proposition.

**31. Prolonger le crédit d'impôt pour frais de garde au-delà des 6 ans de l'enfant**



***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***du 13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Mobiliser les recettes de la fiscalité environnementale pour plus de justice  
sociale

Rapporteur : **Jean MERCKAERT** (Secours Catholique) et **Meike FINK** (Réseau Action Climat)

Animateur : **Agnès CASADO**

Secrétaire de séance : **Christel GILLES**

## Participants :

CFTC

Réseau Action Climat

Secours Catholique

## Périmètre du thème

### *Points de consensus :*

- Besoin d'une fiscalité environnementale, la taxe carbone est un outil majeur pour réussir la transition écologique
- Il y a un enjeu d'affectation des recettes de la fiscalité environnementale : affectation à la transition, affectation aux collectivités territoriales et enfin affectation aux ménages pour modifier leur mode de consommation
- Enjeu de justice sociale : le financement de la transition écologique doit reposer sur un système socio- fiscal équitable à la fois selon le revenu et lieu de vie (territoire et habitation)
- La taxe carbone telle qu'elle existe pèse plus sur les ménages les plus démunis.

## Principales propositions

### **1. Réformer la taxe carbone**

#### *Points de consensus :*

- la taxe carbone pèse aujourd'hui plus sur les ménages les plus démunis, proposition de créer une nouvelle taxe carbone solidaire :
- les recettes de cette nouvelle taxe sont redistribuées sous forme de crédits d'impôts modulés en fonction des revenus et des lieux de vie (pour prendre en compte notamment la dépendance à la voiture).
- le reste des recettes doit financer les solutions de la transition écologique : collectivités territoriales (tarifs sociaux, tarifs préférentiels, voire gratuité, veiller à l'accessibilité, développement du maillage ferroviaire), accompagnement des ménages (ex : prime à la reconversion, rénovation énergétique des bâtiments)

### **2. Renforcement du principe pollueur- payeur**

#### *Points de consensus :*

- Suppression des exonérations et taux réduits (12, 7 mds d'euros) qui bénéficient à certains secteurs d'activité pollués (transport maritime, aérien, commercial et routier notamment)

- Exemple : supprimer la niche polluante que constitue le Kérosène en taxant les billets d'avion qui partent de la France (dès le PLF 2020), qui par ailleurs bénéficie aux plus aisés qui voyagent par avion
- Taxer les mobilités polluantes
- Les recettes doivent financer les solutions de la transition écologique et accompagner le secteur concerné (entreprises et salariés).

### 3. Harmoniser les prix carbone entre les ménages- TPE et les grandes entreprises

*Points de consensus :*

- Taxe carbone de 41 euros pour les ménages & TPE et de 21 euros pour les grandes entreprises (mécanisme d'échanges carbone au niveau européen) : proposition d'un prix planché au niveau européen (par opposition à une fixation du prix de marché)
- Les recettes doivent financer les solutions de la transition écologique et accompagner le secteur concerné (entreprises et salariés).

4. *(NB : proposition qui ne fait pas l'objet d'une validation formelle de la part de tous les participants)* **Mise en place d'un malus écologique sur les investissements financiers pollueurs.**

***Conférence Nationale Thématique***  
*« Fiscalité et Dépenses Publiques »*  
*du 13 mars 2019*

Fiche de restitution du thème :  
Lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscale

Rapporteur : **Jean MERCKAERT (Secours Catholique) et Meike FINK (Réseau Action Climat)**

Animateur : **Agnès CASADO**

Secrétaire de séance : **Christel GILLES**

## Participants :

CFTC

Secours Catholique

Réseau Action Climat

## Périmètre du thème

Le périmètre du sujet est délimité par des frontières intrinsèquement floues par définition entre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales

**NB : les orientations font l'objet d'un consensus au sein des participants. Concernant certaines des mesures proposées, les participants n'ont pas de position formelle à ce stade.**

## Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

*Points de consensus :*

La fraude sociale des ménages est anecdotique par rapport à la fraude fiscale. Les frontières entre fraudes, évasion fiscale et optimisation sont floues dans les faits. La fraude et l'évasion fiscale créent un manque à gagner pharamineux pour les finances publiques (estimé entre 60 et 100 mds en France selon les estimations) sans compter les niches fiscales. Au niveau des ménages, l'action de la puissance publique a été importante au cours des 10 dernières années. Au niveau des entreprises, cela a été beaucoup moins le cas.

De nombreuses niches fiscales ont perdu leur « justification » économique et sociale d'origine et demandent à être évaluées.

L'évitement de l'impôt est un sujet très sensible parmi les personnes les plus défavorisées en particulier.

Le consentement à payer l'impôt est très lié à l'équité, à la lisibilité du système socio-fiscal et enfin et à l'efficacité de l'impôt.

Ce sujet comporte un enjeu majeur de cohésion sociale

Ces dernières années plusieurs propositions votées au Parlement pour lutter contre la fraude fiscale ont été annulées par le Conseil Constitutionnel

L'évolution de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel interroge, son interprétation du principe de la liberté d'entreprendre en particulier et en lien la hiérarchie des normes adoptée

Distorsion de concurrence entre petites et grandes entreprises

C'est un sujet qui appelle une coordination et une harmonisation à l'échelle supra nationale (UE, OCDE).

## Principales propositions

### 1. Obtenir que les entreprises paient leurs impôts là où elles ont leurs activités

*Points de consensus :*

- Paiement de l'impôt sur les bénéfices par les multinationales là où elles ont leur activité
- Réaliser un *reporting* pays par pays, avec des informations publiques, sur le chiffre d'affaires, nombre de salariés, bénéfices et impôts versés comme cela est le cas pour les banques depuis la loi de février 2013.
- Créer une taxation unitaire sur les bénéfices consolidés d'une multinationale répartis en fonction des activités réelles (appréciées par le nombre de salariés, la localisation des ventes) des différentes entités (directive européenne Accis est une étape nécessaire).
- Création d'une agence publique de certification des comptes des entreprises cotées de façon à sortir les commissaires aux comptes d'une relation clientèle avec les entreprises et à ce qu'ils puissent la mission d'intérêt général qui leur est confiée, assurer la conformité des comptes de l'entreprises à la réalité de son activité.
- Sur l'exemple des GAFAS, envisager un élargissement de la mesure de taxation du chiffre d'affaires à d'autres secteurs d'activité.

### 2. Mieux encadrer les intermédiaires de l'optimisation fiscale

*Points de consensus :*

- Obligation pour les conseillers fiscaux de transmettre à l'administration fiscale les montages qu'ils commercialisent auprès de leurs clients à l'image de ce qui se fait au Royaume- Uni.
- Exclure les contentieux fiscaux de la procédure de convention judiciaire d'intérêt collectif.

### 3. Mise en place d'organes et d'outils de suivi et de contrôle

*Points de consensus :*

- Créer un observatoire de la fraude, de l'évasion et de l'optimisation fiscale
- Rendre au parlement un rapport annuel d'évaluation des accords de coopérations fiscale et judiciaire : notamment recensement des demandes et réponses en



quantité et qualité

- Evaluer l'efficacité de l'ensemble des niches et exonérations fiscales
- Augmenter les effectifs de l'administration fiscale sur le versant du contrôle des grands groupes notamment
- Créer un cadastre des propriétaires des titres financiers au niveau mondial.

### 3. Autres points de droit

*Points de consensus :*

- Supprimer le mécanisme d'arbitrage d'investissement des traités de Commerce et d'investissements entre l'UE et ses partenaires, qui risquent de lier les mains des législateurs y compris en matière fiscale.
- Elargir le principe d'abus de droit pour motif fiscal exclusivement au principe d'abus de droit pour motif fiscal principalement.
- Restaurer l'Exit Tax.

***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et Dépenses Publiques »***  
***13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Concilier fiscalité et compétitivité

Rapporteur : **Arnold PUECH d'ALISSAC (FNSEA)**

Animateur : **Pierre-Yves CUSSET**

Secrétaire de séance : **Stéphane GEFFRIER**

## Participants :

**ATD Quart-Monde**

**Fédération des acteurs de la solidarité**

**FNSEA**

**Ligue de l'Enseignement**

**Union des entreprises de proximité (U2P)**

## Principaux enjeux

### *Points de consensus :*

Perte de parts de marché de l'agriculture française (passée du rang 1 à 6) par manque de compétitivité globale :

- Coûts trop élevés
- Inadaptation au marché mondial
- Déséquilibre dans la filière entre les producteurs et les IAA
- Poids de la fiscalité locale (notamment foncier non bâti)

Au-delà de l'agriculture, recherche globale de compétitivité en restaurant les marges des entreprises ; démarche avec le CICE mais pas de conditionnalité (ex. Altadis qui a délocalisé en Pologne) et risque de détournement !

Initiative « territoire zéro chômeurs de longue durée » : postulat que chaque personne est employable. Démarche de mobilisation de toutes les aides pour créer des emplois de droit communs (sans concurrence avec les emplois existants !) ; logique très territorialisée sur un petit bassin d'emploi. Ce sont des entreprises à but d'emploi (EBE)

2 entreprises sur 3 sont des TPE : sentiment d'inégalité face à la fiscalité ; la baisse de l'IS ne profite que peu aux professions libérales ou aux TPE. Or enjeu pour des emplois non délocalisables ! Inadaptation du système comptable et fiscal (ex. des provisions pour 75% des entreprises en BNC). Ces entreprises sont suspectes de fraude ; donc il faut intervention des OGA (organisations de gestion agréées) pour pré-contrôle fiscal sinon majoration de +25% !

Risque de concurrence avec statut d'autoentrepreneur ; pensé comme régime de transition pour « remettre le pied à l'étrier ». Mais conduit à fragiliser le tissu artisanal/ local avec des « travailleurs pauvres ».

Pb aussi avec les travailleurs détachés ; il y a eu amélioration mais toujours difficulté notamment pour le bâtiment (amélioration avec l'accord de juillet 2018 qui sera appliqué en juillet 2020). Complexité de faire respecter le droit du travail français par les travailleurs détachés.

Professionnel libéral de santé menacé par la prise de participation capitaliste (logique inverse pour l'agriculture). Ex du secteur de la pharmacie où risque de concentration avec

un laboratoire de biologie. Exigence trop forte de rentabilité et risque de « déracinement » du territoire si prise de participation étrangère.

Economie à 2 vitesses ! secteur installé et activité « volante » ou saisonnière

Trop d'emplois non pourvus : 200 à 300.000

Simplification administrative : TVA différente pour fleurs coupées ou en pot... différences sur le chocolat...

Cotisation sociale = salaire différé (différent des charges !)

*Points de dissensus :*

Question de la prise de participation capitalistique sur des activités économiques de proximité :

- Utile pour financer le foncier
- Risque de perte de propriété

Niveau du RSA trop bas ; mais risque désincitation par rapport au travail si RSA revalorisé.

## Principales propositions

### **1. Limiter la concurrence déloyale au niveau européen en harmonisant la fiscalité européenne des entreprises par le haut (convergence fiscale et sociale)**

Envisager la TVA Emploi : ie affecter une part des recettes pour baisser les cotisations sociales.

*Points de dissensus :*

Si TVA Emploi nécessite une augmentation, alors ;

- refus de certaines organisations
- et demande de compensation par une baisse de TVA sur les produits de première nécessité

### **2. Imposer la conditionnalité des aides de type CICE et le remboursement si non-respect des exigences initiales**

*Points de dissensus :*

Attention aux risques de complexité.

3. **Limiter le risque de concurrence entre artisans et auto-entrepreneurs d'une part et travailleurs détachés d'autre part : limitation dans le temps et en CA pour les auto-entrepreneurs, renforcement des contrôles (ou meilleur ciblage ?)**
4. **Soutenir un tissu local plus dynamique pour accompagner des initiatives d'insertion économique qui servent les entreprises et les personnes en difficulté**
  - Soutenir la généralisation de l'initiative « Territoire zéro chômeurs de longue durée (déjà dans le cadre du Plan Grande Pauvreté) ; bilan intermédiaire en cours... (expérimentation à suivre !)
  - Offrir des formations adaptées pour pouvoir recruter en proximité des profils qualifiés
5. **Ajuster certaines règles fiscales ou comptables :**
  - Revaloriser les bases locatives cadastrales notamment pour le foncier non bâti
  - Restaurer pour les entrepreneurs soumis à l'IR la possibilité de réaliser des provisions pour investissements (intégrer une ligne de provision dans les BNC).

***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Rendre les aides et la fiscalité cohérentes avec les objectifs de la  
transition écologique

Rapporteur : **Charles MAGUIN** (Fédération des usagers de la bicyclette)

Animateur : **Véronique FOUQUE**

Secrétaire de séance : **Raphaëlle DEVEAUD**

## Participants :

Assemblées des départements

Association des Maires de France

Association des Petites Villes de France

Association des Régions de France

Fédération des Usagers de la Bicyclette

France nature environnement

France Urbaine

Humanité et biodiversité

Ligue pour la Protection des Oiseaux

MEDEF

Union nationale des syndicats autonomes

Villes de France

WWF



## Principaux enjeux

### *Points de consensus :*

- Il faut une **meilleure cohérence dans le traitement des enjeux environnementaux** : réduire l'usage des énergies fossiles, protéger la biodiversité...
- Ces enjeux doivent être pris en compte selon une **logique de transition** : le constat d'une urgence climatique est clair mais il est complexe de mettre en œuvre très rapidement un grand nombre de réformes.
- Le **cadre européen** est nécessaire pour que ces mesures importantes à l'échelle de la planète soient encadrées au-delà des frontières nationales. Autant que possible, des mesures doivent néanmoins être engagées au niveau national.
- Il ne peut pas y avoir de transition sans qu'elle soit **perçue comme juste** (le sentiment d'injustice lié au fait que toute la population ne paie à l'identique la taxe carbone a été l'une des causes du mouvement des gilets jaunes).
- La **transparence** et la **traçabilité** au sujet de l'utilisation des recettes des taxes est importante.

### *Points de dissensus :*

Pour certains, les termes d'« écologie punitive » ne doivent plus être employés.

Certains proposent que les subventions néfastes à la biodiversité soient suspendues au plus vite. D'autres mentionnent que chaque secteur doit être analysé au cas par cas en prenant en compte les réalités économiques (cas des transporteurs aériens, de la pêche industrielle...).

Pour certains, la protection de la biodiversité doit être plus mise en avant dans les mesures fiscales et dans les investissements. Un accent doit être porté sur la recherche sur la biodiversité pour savoir quelles solutions adopter (par exemple sur le glyphosate).

## Principales propositions

### 1. **Mettre en cohérence le dispositif fiscal avec les enjeux environnementaux et de protection de la biodiversité**

#### *Points de consensus :*

Chacun doit s'efforcer de faire en sorte que la France atteigne les objectifs fixés dans les traités internationaux. La fiscalité doit être un moyen de pression dans ce sens.

## 2. Mettre en place une nouvelle version de la fiscalité carbone qui tirerait des enseignements de la crise des Gilets Jaunes (contribution climat énergie solidaire)

### *Points de consensus :*

- Il faut assurer une transparence sur l'utilisation des recettes : soit vers la redistribution, soit vers le financement d'alternatives écologiques.
- Il faut élargir l'assiette pour plus de justice : le fait que certains secteurs polluants soient exemptés d'impôt n'est pas compris par les citoyens.
- Des discussions très larges et quasiment permanentes sur les sujets sont nécessaires.
- La vraie solution est une taxe européenne du carbone, qui servirait de levier de discussion avec d'autres blocs mondiaux.

### *Points de dissensus :*

Pour certains, la taxation de la voiture, qui est nécessaire à beaucoup de Français, n'est pas prioritaire parmi les usages du carbone. Il faudrait par exemple taxer les usages industriels.

Pour ne pas faire peser l'impôt sur les plus défavorisés, il faut le compenser par une redistribution à la fois sociale (garantir que 50% des français soient remboursés si les alternatives ne sont pas à leur disposition ou s'ils n'ont pas les moyens) et géographique (pondérer l'assiette en fonction de l'éloignement des centres urbains et des services publics).

Une taxe d'ajustement aux frontières de l'Europe permettrait de limiter la perméabilité par rapport au marché mondial.

## 3. Pousser pour des mesures au niveau européen pour éviter des disparités de concurrence défavorables à la France

### *Points de consensus :*

Des mesures prises unilatéralement au niveau français risquent de nuire à la compétitivité nationale. Une cohérence européenne est indispensable sur les mesures de fiscalité écologique.

## 4. Organiser au niveau national des concertations entre les différentes parties prenantes permettant d'identifier les dispositions fiscales néfastes pour l'environnement et mettre en place des dispositifs de transition

### *Points de consensus :*

Des mesures doivent être mises en place au niveau européen mais la France doit être exemplaire pour pouvoir les porter, elle doit donc mettre en œuvre autant que possible des

mesures, sujet par sujet (notamment pour les domaines concurrentiels comme les secteurs de la pêche industrielle, du transport aérien, de la PAC...).

La notion de transition est clé : des changements trop rapides risquent d'avoir des conséquences néfastes sur l'économie.

*Points de dissensus :*

L'importance d'une action au niveau français indépendamment de l'adoption de mesures européenne est évaluée différemment selon les acteurs.

## **5. Augmenter le budget pour la transition écologique**

*Points de consensus :*

La transition écologique fait partie des enjeux majeurs des prochaines années.

## **6. Mettre en regard dans le budget étatique les recettes issues de la fiscalité verte et les dépenses consacrées à la transition énergétique**

*Points de consensus :*

Les recettes issues des taxes écologiques doivent permettre d'accompagner les populations les plus dépendantes des énergies fossiles, notamment dans les zones les plus rurales et pauvres, ainsi que les collectivités et les entreprises, dans leur transition écologique.

*Points de dissensus :*

Certains font remarquer que la traçabilité n'a pas de sens parlant du budget de l'Etat puisque le montant des recettes issues d'une taxe correspond rarement exactement au montant des dépenses souhaitées. La notion de « mise en regard » permet de résoudre cette remarque, il s'agit plus de montrer que l'Etat dépense au moins autant qu'il taxe pour la transition écologique.

Pour certains, l'emprunt destinés au financement direct de projets verts est un bon moyen de lier les ressources publiques et le fléchage sur une dépense. Pour d'autres, cette idée contrevient au principe de gestion budgétaire de l'Etat, qui ne peut attribuer un emprunt à un usage exclusif.

***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et Dépenses publiques »***  
***13 mars 2019***

*Fiche de restitution du thème :*  
*Encourager l'économie sociale et solidaire*

Rapporteur : **Marine RIBALS (FAGE)**

Animateur : **Vincent AUSSILLOUX**

Secrétaire de séance : **Cécilia GORDON**

## Participants :

**Association des maires ruraux de France**

**CFDT**

**CFTC**

**Fondation Abbé Pierre**

**Fédération nationale unitaire**

**Groupe SOS**

**MEDEF**

**Union nationale des associations familiales**

**UNEF**

**Union nationale des syndicats autonomes**

## Périmètre du thème :

- Economie à finalité d'intérêt général (au sens de la loi Hamon) et modalités d'organisation et de pilotage spécifiques et participatives.
- Fonction de stabilisateur social qui intervient dans tous les secteurs de l'économie y compris concurrentiel et représente 13% de l'emploi salarié.

## Principaux enjeux

- Enjeu de pouvoir être à « armes égales » avec le secteur lucratif dans les champs ouverts à la concurrence
- Enjeu de maintenir les objectifs du secteur de l'ESS
- Enjeu de définir des modalités de partenariats renouvelées avec l'Etat
- Enjeu du contrôle de la qualité du service qui est rendu par les acteurs de l'ESS
- Enjeu de prendre en compte l'hétérogénéité de l'ESS et de créer les conditions du maintien des plus petits acteurs
- Enjeu de simplification normative qui se pose avec encore plus d'insistance pour l'ESS
- Enjeu d'encourager et de développer le bénévolat

## Principales propositions

- 1. Instaurer un pacte de confiance entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics**
- 2. Favoriser la contractualisation avec les pouvoirs publics de manière à réduire la charge administrative et s'inscrire dans une liberté de gestion dans les champs ouverts à la concurrence**
- 3. Assurer un contrôle de la qualité de service plus moderne et performant**

*Point de vigilance :*

Veiller à la qualité de l'emploi dans le secteur de l'ESS

- 4. Augmenter le nombre de contrats aidés (en général et non uniquement dans le secteur de l'ESS)**

*Points de consensus :*

Fragilisation de certaines de structures du fait de la diminution du nombre de contrats aidés

*Points de dissensus :*

Tous les corps intermédiaires représentés ne soutiennent pas cette proposition

- 5. Accompagner les petits acteurs associatifs et valoriser leur rôle dans la participation des citoyens à la vie locale**

***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***du 13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Evaluer les dépenses fiscales



Rapporteur : **Gérard MARDINE** (CFE-CGC)

Animateur : **Gilles de MARGERIE**, puis **Romain VARENE**

Secrétaire de séance : **Sandrine CADIC**

## Participants :

Assemblée des communautés de France

Association des maires ruraux de France

CFDT

CFE-CGC

Fondation pour la Nature et l'Homme

WWF

## Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

De manière consensuelle au sein du groupe, trois éléments de contexte ont été mis en avant :

- 1/ un empilement des dispositifs d'incitation**, qui s'est constitué au cours du temps (« poids de l'histoire ») et qui a créé une illisibilité des dispositifs. Cet empilement affaiblit l'effet incitatif et donc leur portée, même s'ils conservent des effets redistributifs.
- 2/ une efficacité non connue des niches fiscales** : représentant plusieurs milliards d'€, ces niches doivent être réexaminées pour s'assurer de leur efficacité.
- 3/ un problème d'élaboration des lois et décrets d'application**, qui contribuent à ajouter de la complexité au système.

## Principales propositions

De manière consensuelle également, une proposition a été plébiscitée : **Evaluer l'efficacité des « niches » fiscales au niveau macro-économique et au niveau micro-économique**

L'objectif est de mieux connaître l'existant, afin de disposer d'éléments tangibles permettant de rationaliser les outils et de privilégier les plus efficaces.

- Cette évaluation doit se faire de manière partenariale en combinant une vision au niveau national (niveau des grands choix collectifs) mais aussi une vision de l'utilisation au sein des entreprises des fonds alloués et des contrôles afférents. L'entreprise est un lieu au sein duquel le dialogue sur ces sujets est important et pourrait se développer.
- L'objectif de l'évaluation n'est pas forcément de supprimer l'aide ou la « niche » en question mais d'évaluer son efficacité. En cas de suppression, il est important d'assurer les transitions (impact notamment en termes d'emploi, etc..) avec les acteurs concernés.

A titre prioritaire dès 2019, une évaluation pourrait concerner les niches suivantes : CICE, CIR, Exonération TICPE (usage carburant transport routier, maritime...), Aide à la construction, Epargne / assurance vie.

Deux autres propositions ont émergé au sein du groupe :

1. **Lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale.**
2. **Budget vert** ou « *Green budgeting* » : **s'assurer de la compatibilité des choix budgétaires avec les objectifs de l'Accord de Paris** (en cohérence avec les travaux lancés par l'OCDE) et intégrer dans l'étude d'impact du budget les impacts climatiques et sociaux (notamment sur les 10% des personnes les plus pauvres).



***Conférence Nationale Thématique***  
***« Fiscalité et dépenses publiques »***  
***du 13 mars 2019***

Fiche de restitution du thème :  
Réviser les règles budgétaires et fiscales

Rapporteur : **Gérard MARDINE (CFE-CGC)**

Animateur : **Gilles de MARGERIE, puis Romain VARENE**

Secrétaire de séance : **Sandrine CADIC**

## Participants :

**Association des maires ruraux de France**

**Assemblée des Communautés de France**

**CFE -CGC**

**CFDT**

**Fondation pour la Nature et l'Homme**

**WWF**

## Situation actuelle et principaux enjeux qui en découlent

En introduction, les participants du groupe ont souligné qu'il convenait de relativiser les jugements globaux que l'on peut avoir sur les dépenses publiques, au sein desquelles il est important de distinguer les impôts d'une part et cotisations sociales de l'autre.

**Le groupe a dégagé des éléments de diagnostic, dans une logique de consensus global :**

**1/ Un impératif de lisibilité et de transparence.**

On ne peut pas avoir moins d'impôt et plus de service public. En revanche, il est nécessaire de savoir qui fait quoi, qui finance quoi, et combien cela coûte. Face à un système complexe, il est nécessaire de gagner en lisibilité et en transparence pour savoir et faire savoir ce que sont les différentes dépenses publiques (Etat, Collectivités...) de manière à objectiver les débats.

**2/ L'importance d'accepter qu'il n'y a pas une France « unique », mais une diversité à prendre en compte.** Le débat et la prise de décision, très centralisés, ne font pas assez ressortir la diversité des territoires (voire des fractures). Or ces différences, ces particularités impliquent des besoins de péréquations et des solutions qui parfois peuvent être trouvées au niveau local.

**3/ Un sujet autour de la réallocation des ressources et la nécessité de réorienter l'équilibre grandes entreprises – sous-traitants**

Aujourd'hui, la réflexion est prioritairement orientée autour d'un équilibre dépense-recette dans un contexte statique alors qu'il convient d'aborder ces questions dans une démarche dynamique. Les grandes entreprises ont un rôle prescriptif important au niveau du tissu économique. Réallouer les ressources créées par les grandes entreprises (en réaffectant, par exemple, les ressources vers l'investissement au lieu de verser les dividendes des actionnaires) pourrait permettre de créer un cercle vertueux qui aurait un effet d'entraînement positif.

**4/ Une attente d'une plus grande coordination entre acteurs.** Il existe un besoin de plus grande coordination des acteurs producteurs directs ou indirects de services publics, pour faire mieux à dépense constante. La coordination, au-delà des pouvoirs publics et avec l'ensemble des acteurs du territoire (associations, entreprises...) est un vrai facteur d'efficacité des dépenses au bénéfice des citoyens.

**5/ Un déficit d'investissement,** pour faire face notamment à la transition écologique, alors que nous faisons face à une situation d'urgence, avec un objectif de dé-carbonation qui va demander des moyens financiers importants. Pour répondre à ce déficit, un plan vert permettrait de penser à plus long termes et aurait un impact positif sur les territoires.

**6/ Un manque de cohérence dans les lois et réglementations.** Les ministères ont un rôle important d'assurer cette transversalité pour garantir une vraie cohérence et une

« applicabilité » des politiques publiques sur le terrain.

## Principales propositions

### 1/ réaliser un recensement et un diagnostic qualitatif des dépenses publiques

Une meilleure lisibilité et transparence de l'utilisation des impôts est nécessaire, ainsi qu'une meilleure connaissance par les citoyens du coût des services publics, qui conditionne le consentement à l'impôt.

Dans ce sens, il est proposé de réaliser un recensement et d'analyser les différents financements, ce qui permettra de faire des choix éclairés (plus simple, mieux avec le même volume de budget...)

### 2/ Lancer un Plan Marshall de l'investissement pour une France compatible avec les accords de Paris

- Organiser les assises nationales puis régionales – sur un format Grenelle – pour identifier les priorités stratégiques d'investissement et permettre une déclinaison locale au travers notamment des contrats territorialisés, par exemple au niveau des bassins de vie qui permettent de déterminer les priorités de territoires.
- Renforcer le dialogue territorial « interacteurs » : concertation entre l'Etat, les collectivités locales et les partenaires privés.
- Mieux articuler les investissements existants, notamment entre le public et le privé.
- Prévoir un traitement budgétaire et comptable différencié pour les investissements compatibles avec les accords de Paris et prenant en compte la notion du temps long de ceux-ci. La transition est un enjeu majeur, et les investissements verts devraient pouvoir déroger à la règle des 3% de Maastricht.
- Ces investissements pourraient être stimulés par un outil innovant de financement public/ privé comme « France Transition », proposé par un des participants qui pourrait être mis en place dès 2020.
- Sur ces questions, l'Etat doit également assumer ses responsabilités notamment en matière d'aménagement des territoires, d'équipements...
- En matière d'énergie, il est important de permettre la valorisation au niveau régional des différentes sources d'énergie (exemple de la biomasse et du photovoltaïque) et de permettre le développement de projets qui intègrent mieux les critères techniques au-delà du seul prix.
- Globalement, le groupe s'accorde sur l'importance d'expérimenter au niveau local.

Toutefois une réserve est exprimée par certains membres du groupe sur les sujets et modalités pouvant être concernées par ces expérimentations.

Le groupe s'est exprimé également en faveur de deux propositions, qui ont donné lieu à moins d'échanges :

**3/ orienter l'épargne vers des placements pour des projets dé-carboné et permettant le financement de la transition**

**4/ mettre en œuvre un plan ambitieux de lutte contre la fraude, au titre de l'équilibre fiscal.**